



Extrait du UJFP

<http://www.ujfp.org/spip.php?article1977>

# APARTHEID ? PIRE !

- Pour comprendre - Analyses, opinions & débats -

Date de mise en ligne : vendredi 5 août 2011

---

Copyright © UJFP - Tous droits réservés

---

**Michel Warschawski**

**"One, two, three, four**

**Occupation no more,**

**Five, six, seven, eight**

**Israel is an apartheid State !"**

Que ce soit a Bil'in ou a Cheikh Jara'h, a Silwan ou au check-point Erez, les manifestants anti-colonialistes, Palestiniens ou Israéliens, ont fait de ces quatre lignes un de leurs slogans preferes. Comme tous les slogans que l'on scande dans les manifestations, il ne faut pas y voir une analyse scientifique du régime, tout comme "CRS -SS" ne voulait pas dire que la police de Marcellin était identique aux tueurs du Reichsfuhrer Heinrich Himmler. C'est un cri, un cri de rage un point c'est tout.

Nos camarades sud-africains nous ont toujours mis en garde contre une utilisation trop facile de ce concept, et insisté sur la spécificité de ce système. Prenons acte de leur mise en garde et ajoutons donc des guillemets quand nous utilisons le mot "apartheid" hors de son contexte sud-africain. Ceci dit, le Tribunal Russel sur la Palestine tient sa prochaine session au Cape (Afrique du Sud) et dors et deja nous savons que la dimension « apartheid » sera au coeur des deliberes. Il n'est donc pas ininteressant, loin s'en faut, d'analyser le systeme colonial a l'aune de ce concept.

## **Philosophie de la separation**

En neerlandais, "apartheid" signifie separation, et au coeur de ce système se trouve une philosophie politique de la separation. Comme projet politique moderne (fin du 19eme siecle) la philosophie de la separation est nee avec le réveil des nationalismes des peuples opprimes par les grands empires (tsariste, ottoman, austro-hongrois) sous la forme de la revendication a l'auto-détermination nationale. Cette revendication signifie la droit de ces peuples a l'indépendance et a la constitution d'états-nation aussi ethniquement homogènes que possible. Cette aspiration a l'homogeneite a toujours ete grosse de dangers de guerre d'epuration ethniques dont la but a precisement ete (et continue a etre, comme l'ont tragiquement montre les guerres des Balkans) de garantir l'homogeneite ethnico/nationale des entites politiques nouvelles en construction.

Le sionisme est un courant politique qui s'est constitue, en Europe centrale, a la fin du XIX eme siecle, et exprime les valeurs de son temps, deux en particulier : le colonialisme et l'Etat Nation.

Le colonialisme est, entre autre, un moyen qui permet de resoudre le probleme de l'oppression d'une communaute par l'installation de cette derniere dans des « terres vierges ». C'est ainsi par exemple que la France envoie les Alsaciens qui ne veulent pas devenir allemands apres la defaite de 1870-1871 coloniser l'Algerie. C'est dans cet esprit que Theodore Herzl rencontre, au tournant du XXeme siecle, les maitres de la planete pour qu'ils offrent un territoire refuge aux Juifs opprimes de l'Empire Tsariste, n'excluant d'ailleurs ni l'Ouganda ni l'Argentine. L'objectif de

Herzl et de nombre de dirigeants sionistes de cette époque étant en fait de ne pas entraver l'assimilation des Juifs d'Europe Centrale et Occidentale par un afflux de Juifs sans papiers et « primitifs » fuyant la pauvreté et l'antisémitisme en Europe de l'Est.

L'homogénéité ethnico/nationale/confessionnelle est l'autre valeur dominante de cette époque sur laquelle se fonde le sionisme : comme les Tchèques et les Grecs, les Sloènes et les Polonais, les Sionistes aspirent à créer une entité aussi démographiquement homogène (juive) que possible. En fait le sionisme reconnaît, plus ou moins ouvertement, le bien-fondé de l'antisémitisme qui aspire à se débarrasser des « corps étrangers ». En un sens c'est un mouvement d'auto-épuration ethnique. Le colonialisme sioniste, dès lors qu'il prend le contrôle d'un territoire, c'est pour y créer une entité (Foyer National, Yishuv puis Etat) aussi ethniquement homogène que possible. La logique de séparation (apartheid) est au cœur du sionisme, et l'expulsion de la population arabe autochtone est intrinsèque au projet

Même la droite sioniste la plus extrême préférera toujours un territoire plus petit avec beaucoup moins d'autochtones qu'un territoire plus grand avec une forte population arabe, et tout le débat politique qui traverse d'abord le mouvement sioniste et ensuite l'Etat d'Israël tourne autour de la formule optimale entre maximum de territoire et minimum de population arabe.

Pour conclure ce point : si l'on considère la centralité de la séparation dans la philosophie et la pratique sionistes, le concept d'apartheid est loin d'être inopérant ou hors-jeu dans l'analyse de la politique israélienne, à condition toutefois, comme nous mettons en garde les militants sud-africains et nombre d'intellectuels palestiniens (comme récemment, le directeur de l'organisation palestinienne des droits de l'homme, Adala, Hassan Jabareen) de mettre en évidence les spécificités de cet apartheid.

## Colonialisme, nettoyage ethnique et apartheid

Si l'apartheid est intrinsèquement lié au colonialisme, ce dernier n'est que rarement fondé sur un système d'apartheid. En fait, il y a plusieurs méta-modèles de colonialisme : le colonialisme génocidaire (les Amériques, l'Australie), le colonialisme d'exploitation des indigènes (« Faire suer le burnous » en Algérie), le colonialisme d'importation-exclavagiste (Amérique du Nord), le colonialisme d'épuration ethnique, c'est à dire d'expulsion de la population autochtone (sionisme). Il y a aussi des modèles hybrides : l'importation forcée de main d'œuvre (esclavagisme) faisant suite à l'extermination des populations indigènes (modèle nord-américain).

Dans une logique coloniale somme toute assez banale, le système d'apartheid sud-africain n'est pas basé sur l'expulsion des Noirs et autres minorités raciales, mais leur exploitation, car le colonialisme est avant tout exploitation, des ressources et de la main d'œuvre indigène. « Faire suer le burnous » est le slogan du colon blanc en Algérie, et si le colonialisme s'accompagne souvent de gigantesques déplacements de population (et de massacres), ceux-ci ne sont pas le cœur de sa logique.

Le sionisme dont l'objectif est la création d'un Etat (démographiquement) Juif, c'est-à-dire avec un minimum de population non-juive, est non seulement un colonialisme de dépossession (ce que sont toutes les formes de colonialisme) mais surtout un colonialisme d'expulsion, d'épuration ethnique. C'est cela sa spécificité et son modus operandi.

Quand certains défenseurs palestiniens des droits de la personne disent « pire que l'apartheid » ils mettent le doigt sur le fait que le sionisme est un colonialisme d'expulsion, de nettoyage ethnique dans le but de permettre la mise en place d'un Etat-Nation, d'un Etat Juif. En ce sens c'est effectivement pire que l'apartheid qui n'implique en général

pas le déracinement, l'exil.

Il est en tout cas important de noter que la Convention de l'ONU contre l'apartheid donne une définition très large de ce crime qui va bien au delà des caractéristiques du régime qui était en vigueur en Afrique du Sud. En ce sens pire ou non que l'apartheid, le régime israélien a énormément de comptes à rendre, du point de vue du droit international, aux crimes d'apartheid tels que définis par la Communauté Internationale. L'Etat d'Israël est coupable de nombreux crimes inscrits dans la Convention internationale sur l'élimination et la répression du crime d'apartheid de 1973, ce qui, en soi, pourrait être suffisant pour clore le débat.

Soulignons-en deux. Premièrement, la discrimination structurelle dont est victime la minorité palestinienne d'Israël (les Palestiniens de 1948, comme ils se définissent aujourd'hui). Dans son auto-définition, l'Etat d'Israël, est discriminatoire entre les communautés : comme Etat Juif (et démocratique), il implique un statut particulier et privilège à la communauté juive par rapport à toutes les autres, et en premier lieu, la minorité arabe autochtone. Mais ce n'est évidemment pas seulement une question de définition : des lois sont votées et des institutions para-gouvernementales (Agence Juive, Fonds National Juif/KKL) sont constituées pour garantir ces privilèges, à commencer par la Loi du Retour qui octroie la nationalité israélienne à quiconque la demande... à condition qu'il soit juif. Simultanément, des millions d'autochtones et leurs enfants sont condamnés à l'exil et nient dans leur droit à retourner dans leur pays parce que, pour des raisons diverses, ils se sont trouvés hors des frontières de ce qui fut nommé l'Etat d'Israël, beaucoup d'entre eux tout simplement expulsés par les forces armées sionistes. Finalement, une longue série de lois (en particulier dans le domaine foncier), de décrets et de plans gouvernementaux sont décidés dans le seul but de « judaïser » des régions non suffisamment épurées.

Toutes ces pratiques de discrimination positive en faveur des Juifs sont explicitement dénoncées par la Convention Internationale pour l'Élimination de l'Apartheid.

## Bantoustanisation

Un autre aspect du régime sioniste qui résonne avec l'apartheid est la politique de « cantonisation » (le concept est d'Ariel Sharon) des territoires palestiniens occupés en juin 1967. Cette politique consiste à former des entités palestiniennes autonomes et autogérées, tout comme les bantoustans d'Afrique du Sud. Ces derniers, considérés par les dirigeants de Pretoria comme de véritables Etats, avaient leur propre gouvernement (souvent un roi) et jouissaient d'une large autonomie administrative. Mais leur existence, leurs frontières et leurs pouvoirs étaient entièrement définis par le pouvoir central de l'Afrique du Sud, le pouvoir blanc de Pretoria. Les bantoustans étaient dotés d'une indépendance fictive, totalement contrôlée par le régime d'apartheid.

Dans une large mesure, le projet d'Oslo visait à créer des bantoustans palestiniens : autogérés par une « Autorité Palestinienne », les « territoires autonomes palestiniens » restaient entièrement dépendants des décisions de l'administration militaire israélienne, y compris leur existence, comme le démontre a contrario l'opération Rampart dont l'objectif était précisément de mettre fin à leur existence et de démanteler l'Autorité Palestinienne en la remplaçant par un retour de l'Administration militaire israélienne directe.

Israël n'est pas l'Afrique du Sud et son régime colonial a - hélas, diraient avec une certaine dose de cynisme, certains militants palestiniens - beaucoup de différences avec l'ancien régime de Pretoria. Ceci dit, concernant de nombreux aspects du sionisme réellement existant, l'utilisation du concept d'apartheid est loin d'être une extrapolation déplacée, en particulier en ce qui concerne les violations de la Convention internationale sur l'élimination et la répression du crime d'apartheid et les sanctions qui en découlent. Continuons à débattre sur le bien fondé ou non de l'utilisation du concept d'apartheid pour décrire le colonialisme sioniste, dans les Territoires Occupés

## **APARTHEID ? PIRE !**

---

et dans les frontières de l'Etat d'Israël, mais quelque soit le point de chacun, nous pouvons, nous devons tous ensemble se saisir de la Convention Internationale contre l'Apartheid pour renforcer la campagne Boycot-Desinvestissement-Sanctions (BDS) et exiger que le régime israélien soit sanctionné pour les innombrables atteintes à cette Convention. Comme on a su le faire avec efficacité pour l'Afrique du Sud, à l'époque de l'apartheid.

Michel Warschawski